

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## relatif au projet de réglementation des boisements de la commune de SAINT-STAIL

Les propriétaires de la commune de SAINT-STAIL sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier a décidé dans sa séance du 5 février 2015 de proposer un projet de réglementation des boisements.

Par arrêté du 24 mars 2015, et conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, le Président du Conseil Général a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur ces propositions, qui se déroulera pendant un mois :

**du jeudi 7 mai au lundi 8 juin 2015**

Le public pourra consulter le dossier d'enquête qui comprend notamment les plans avec les périmètres, aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie :

- **mardi de 16 h à 19 h,**
- **vendredi de 9 h à 12 h**

Monsieur Michel AUGER a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de NANCY pour assurer les fonctions de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur François BRUNNER pour assurer les fonctions de commissaire enquêteur suppléant.

**Le Commissaire-Enquêteur se tiendra en mairie de SAINT-STAIL le samedi 16 mai de 10h à 12h et le lundi 8 juin de 14h à 16h pour recevoir les réclamations portant sur les propositions. Les réclamations pourront également être adressées par correspondance au Commissaire enquêteur à la Mairie, avant le 8 juin 2015 à 16h.**

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête et sur le site internet du Conseil Général des Vosges à l'adresse suivante : [www.vosges.fr](http://www.vosges.fr)

L'examen des réclamations sera effectué par la Commission Communale d'Aménagement Foncier et ses décisions seront notifiées à chaque réclamant.

Toute information sur le projet peut être obtenue auprès de :  
Service Foncier - Direction des Routes et du Patrimoine  
03.29.29.89.87 / [gcardot@cg88.fr](mailto:gcardot@cg88.fr)

Le Président du Conseil Général



**CONSEIL GENERAL DES VOSGES**

*DRP / SF*

8 Rue de la Préfecture - 88088 EPINAL CEDEX 9  
Tél. : 03.29.29.88.88